

TRANSPORT ■ Installés sur vingt et un emplacements, ils alertent la police municipale après trente minutes

Des capteurs gèrent les places minute

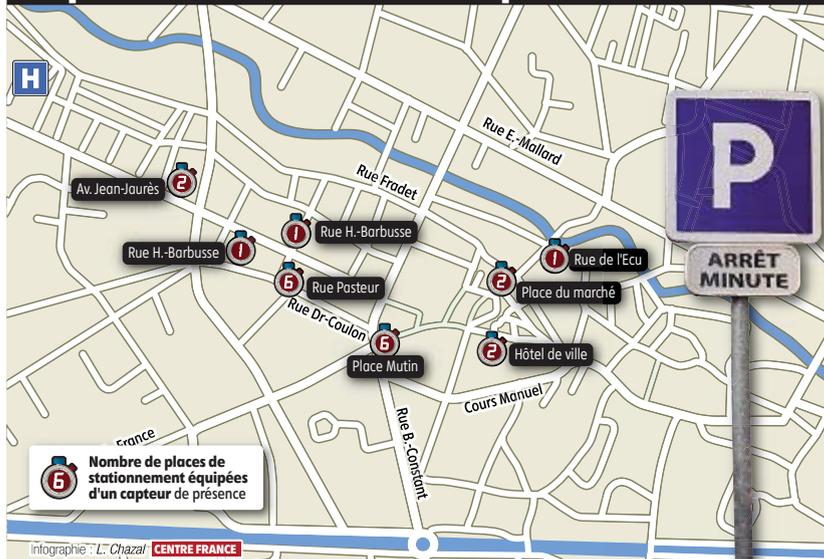
La ville va installer, demain et vendredi, vingt et un capteurs de gestion des « places minute » de stationnement. Le but : fluidifier la rotation des véhicules sur ces emplacements limités à trente minutes.

Estelle Bardelot
estelle.bardelot@centrefrance.com

Après les capteurs pour détecter les fuites d'eau, vérifier la consommation de gaz, la qualité de l'air ou encore mesurer le bruit, la ville de Saint-Amand, dont le maire Thierry Vinçon veut faire « un laboratoire » en matière de gestion des énergies et des flux, vient de s'équiper de vingt et un nouveaux capteurs. Leur but : détecter les dépassements de temps de stationnement sur les « places minute ».

1 Pourquoi installer ces capteurs ? C'est la suite d'un dispositif engagé par la ville en 2012, en partenariat avec la société M2OCity. Objectif ? Faire de Saint-Amand, une « ville intelligente en matière de gestion des flux, des énergies, du bruit... », explique le maire Thierry Vinçon qui, à partir de vendredi, va appliquer des capteurs à la gestion du stationnement minute. « C'est un problème ancien, résume le maire. Certains commerçants chez qui on s'arrête rapidement pour acheter une baguette, un paquet de cigarettes, se plaignaient de véhicules qui restent longtemps stationner devant les

Emplacement des nouveaux capteurs de détection



boutiques, empêchant des clients de se garer. J'ai donc cherché une solution. » Le but : trouver un moyen « simple, pas lourd administrativement » pour fluidifier le stationnement devant ces commerces.

2 Comment fonctionnent ces capteurs ? M2OCity a alors proposé un système novateur en France : « Des capteurs sont incrustés dans le sol et déterminent, via une lecture infrarouge, la présence ou non d'un véhicule, explique Luc de Torquat, chef de projet stationnement chez

M2OCity. Un champ électromagnétique fait une seconde lecture pour confirmer. Toutes les quinze secondes, il envoie une information vers un logiciel qui lui détermine s'il y a un dépassement du temps ou pas. »

3 Qui reçoit l'information du dépassement du temps ? L'information du dépassement arrive à la police municipale. « Mon but n'est pas de verbaliser à tout va, indique le maire. Je veux qu'il y ait une rotation sur ces places minutes pour que les gens fassent des achats rapides, cela

booste le commerce. Les policiers viendront discuter avec les automobilistes, leur demandant de partir. Ils verbaliseront si les excès sont importants ou si les personnes ne veulent rien entendre. »

4 Où seront situées ces places gérées par des capteurs ? Il y a 21 capteurs pour 21 places qui, auparavant, étaient déjà des places de stationnement. Mais dont désormais, l'occupation est limitée à trente minutes. Il y en a une rue de l'Écu, deux places du Marché, deux face à la

EN CHIFFRES

8.911

C'est, en euros, le montant payé par la ville de Saint-Amand pour la fourniture, l'installation du matériel, la connexion au réseau M2OCity, l'accès au logiciel de supervision et la maintenance préventive du matériel. Dans le cadre du partenariat avec M2OCity, la ville a obtenu une remise de 50 %.

mairie, six place Mutin, six rue Pasteur, deux rue Henri-Barbousse et deux avenue Jean-Jaurès. Les capteurs seront installés demain et vendredi et seront opérationnels dès ce jour-là.

5 Cette installation est-elle une première en France ? Oui, selon M2OCity qui a déjà installé un système proche à Angers (Maine-et-Loire). « C'était plusieurs places groupées devant la gare, indique Luc de Torquat. À Saint-Amand, ce sont des places ciblées, choisies pour booster le commerce. C'est en cela que la démarche est novatrice. »

6 D'autres capteurs feront-ils bientôt leur apparition à Saint-Amand ? La ville étant un « lieu d'expérimentation », d'autres capteurs pourraient faire leur apparition dans les mois à venir. « Ces capteurs ne sont pas des gadgets, assure Thierry Vinçon. En installant les premiers sur les flux, nous avons déjà économisé 25.000 euros sur le gaz à la Cité de l'or. Cela va dans le bon sens. J'ai d'autres idées... » ■